



D.2021.07.07.6.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Juillet 2021

6 – PROJETS TERRITORIALISES

**6.8 – Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché négocié n° PBC 2021 14683 M : Lot 6 – Courant Fort
– Courant Faible - CVC – Additif Sprinklage : Autorisation de signer le marché avec ENGIE SOLUTIONS
– INEO MPLR**

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe			X
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X (à/c du point 5.1)	X (à M. Grass jusqu'au point 4.1 inclus)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.03.29.4.7 du 29 mars 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération P+R Basso Cambo.
- Par délibération n° D.2017.10.4.2.2 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération P+R Basso Cambo.
- Par délibération D.2018.07.11.6.13 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC.
- Par délibération D ;2019.07.03.7.15 du 03 juillet 2019, le Comité Syndical a approuvé le dossier d'Avant-projet de l'opération en intégrant des éléments supplémentaires au programme : ajout du 6ème étage, aménagement d'un poste de commande des parkings dans le bâtiment et adaptation du projet en fonction des exigences liées à la sécurité apparues à la suite des études.
- Par délibération D.2019.10.16.5.26 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre de réalisation de prestations similaires au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC pour la conception et réalisation du 6^{ème} étage et la protection incendie du rez-de-chaussée de l'ouvrage.
- Par délibération 2020.09.23.4.14 du 23 septembre le Comité Syndical a autorisé TISSEO Ingénierie à signer le marché n° PBC 2020 14199 M liés aux travaux du lot n°6 « Courant Fort – Courant Faible - CVC » à l'entreprise ENGIE SOLUTIONS – INEO MPLR pour un montant de 859 494,64 € HT.

Le marché a été notifié le 17 novembre 2020 pour une durée de 16 mois.

Dans le cadre de l'exécution de ce marché et plus précisément dans le cadre de l'installation de l'Alimentation Electrique de Sécurité (AES) du parking, il a été constaté la nécessité de redimensionner de manière significative cette installation, afin de prendre en compte la prescription du Permis de Construire liée à la mise en place d'une protection contre l'incendie de type sprinkler.

Le présent marché concerne ainsi des prestations en complément du lot n°6 « Courant Fort – Courant Faible - CVC » liées à la mise en œuvre de cette protection contre l'incendie qui représentent essentiellement la fourniture et l'installation du complément de batteries nécessaires au fonctionnement de l'Alimentation Electrique de Sécurité (AES).

Considérant, d'une part, que du point de vue réglementaire une l'Alimentation Electrique de Sécurité (AES) ne peut être qu'unique pour un bâtiment donné et, d'autre part, l'interopérabilité de ces prestations avec celles prévue au marché initial, il est proposé de confier ces travaux supplémentaires à l'entreprise ENGIE SOLUTIONS – INEO MPLR conformément aux dispositions de l'article R. 2122-3, 2° du code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 28 juin 2021, donné un avis favorable à la passation du marché avec ENGIE SOLUTIONS – INEO MPLR pour un montant 144 928,73 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° PBC 2021 14683 M avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS – INEO MPLR.

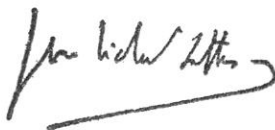
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **AUTORISE** la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Tisséo Ingénierie à signer avec ENGIE SOLUTIONS – INEO MPLR, le marché n° **PBC 2021 14683 M** pour un montant de 144 928,73 € HT

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES